

LA CONTREFAÇON UN MARCHÉ GLOBAL JUTEUX ET DANGEREUX

Marques de luxe, jouets, objets du quotidien, médicaments... La contrefaçon ne semble pas avoir de limites. Alors que les pouvoirs publics paraissent presque démunis face à cette économie souterraine, les malfaiteurs continuent d'abreuver le marché avec des produits parfois dangereux.

u TEXTE DE MARINE COUTURIER

De l'autre côté de la vitrine, le prix n'est pas du tout le même, et, bien sûr, la qualité non plus...



Il a la forme et le design d'un sac Vuitton, mais à y regarder de plus près, un élément sème le doute : le numéro d'identification ne correspond à aucun code utilisé par la maison française. Le prix, dérisoire pour un Monogram, éveille lui aussi les soupçons. Et pour cause, cette pièce est un faux. Quand approche Noël, le marché des produits de luxe contrefaits connaît un coup d'accélérateur, nombreux étant ceux à la recherche d'un joli cadeau à mettre sous le sapin. Et les grandes marques françaises, dont la réputation n'est plus à faire, sont particulièrement visées. Sur Internet, les bonnes affaires fleurissent mais ne sont pas toujours honnêtes. D'après une étude de MarkMonitor menée fin 2018, 68 % des consommateurs ayant été abusés par un produit contrefait en ligne ont vécu leur mésaventure au moment de Noël. À ce moment-là de l'année, les jouets à la mode et connaissant régulièrement une rupture de stock sont une cible privilégiée des faussaires.

Une économie colossale

Au-delà de la seule période des fêtes, la contrefaçon touche un large panel de produits : chaussures, vêtements, équipements électriques, montres, cigarettes mais aussi médicaments. Pour ces derniers, Bernard Leroy, directeur de l'Institut de recherche anti-contrefaçon de médicaments (Iracm), préfère le terme de « falsification » mettant davantage l'accent sur les risques pour la santé. « Ce trafic génère 200 milliards de dollars de chiffre d'affaires en visant des maladies comme la tuberculose, le sida et les nouvelles épidémies telles que la grippe aviaire ou Ebola. La France est plutôt épargnée grâce au système de sécurité sociale, mais certains faux médicaments se vendent tout de même sur Internet, certains par exemple pour régler les troubles de l'érection, perdre du poids, gagner du muscle ou dépigmenter la peau. » S'il est difficile de donner un chiffre précis pour quantifier le poids de cette économie souterraine, l'OCDE et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) estiment, dans un rapport paru au premier trimestre 2019, que le commerce de produits contrefaits ou piratés s'élève à 3,3 % des échanges mondiaux. Le phénomène serait en augmentation puisqu'en 2016, le ratio était de 2,5 %. Le marché de la contrefaçon a ainsi été estimé à 534 milliards de dollars par le Centre de recherche économique et des affaires (Cerb) fin 2016, devançant ainsi le marché noir de la prostitution (186 milliards de dollars) et de la marijuana (142 milliards de dollars). « Avec la contrefaçon, ce sont des emplois, un chiffre d'affaires et des impôts qui ne bénéficient pas à l'économie nationale. En France, elle représente un manque à gagner de près de 7 milliards d'euros et empêche la création de plusieurs milliers



De faux produits saisis par les douanes : l'art des contrefaumeurs est à la mesure de leurs profits.

d'emplois », estime Richard Yung, sénateur représentant les Français établis hors de France et président du Comité national anti-contrefaçon (CNAC). Ce dispositif, fruit d'un partenariat public-privé (fédérations industrielles et artistiques, associations professionnelles, entreprises et administrations), regroupe l'ensemble des secteurs d'activité afin de lutter contre un système largement mondialisé.

À chacun sa spécialité

Car, avant de franchir nos frontières, les produits contrefaits ont bien souvent parcouru un long chemin. Pour l'Union européenne, la Chine est le principal pays d'origine des marchandises portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, avec un grand nombre de montres, téléphones portables, cartouches d'encre et CD/DVD saisis par les douanes. Les boissons alcooliques de contrefaçon viennent principalement de Macédoine du Nord tandis que la Turquie exporte plutôt les autres boissons, mais aussi des parfums et cosmétiques. L'Inde, le Cambodge et la Bosnie-Herzégovine dominent respectivement le marché du matériel informatique, des cigarettes et des matériaux d'emballage. Au total, l'OCDE



Un faux parfum n'a jamais tué personne, un faux médicament, si...

estime que 6,8 % des importations arrivant dans l'UE sont des produits piratés ou contrefaits. « La contrefaçon est aujourd'hui essentiellement le fait de réseaux nationaux ou internationaux bien organisés. Le temps du malfaiteur qui œuvre en solitaire dans son garage est révolu », témoigne Richard Yung. Un constat partagé par l'Union des fabricants (Unifab), qui a établi un rapport entre contrefaçon et terrorisme : « Les réseaux sont liés aux mafias qui, à partir du profit réalisé, financent leurs activités illégales comme le terrorisme. Pour eux, c'est très lucratif puisqu'avec un investissement de 1 euro, le bénéfice peut grimper jusqu'à 100 000 euros », explique Delphine Sarfati-Sobreira, directrice générale de l'association.

Un arsenal législatif trop léger ?

Pour tenter d'endiguer ce business opaque, les douanes effectuent en France des contrôles réguliers, notamment pour le fret commercial dans les ports et les aéroports. Sur le plan juridique, la contrefaçon est considérée dans notre pays comme un délit dont la peine maximale est de quatre ans d'emprisonnement et 400 000 € d'amende. Cette peine peut grimper jusqu'à sept ans de prison et 750 000 € d'amende lorsque la contrefaçon concerne un produit dangereux ou est en lien avec un réseau criminel. Ces sanctions sont aussi valables pour les acheteurs, à moins que ces derniers n'aient pas conscience de l'escroquerie – c'est notamment le cas lorsqu'ils ont payé le bien au prix fort. En 2014, une loi portée par le CNAC et Richard Yung a permis de renforcer l'arsenal législatif. Parmi les mesures adoptées, l'augmentation des

dédommagements accordés aux victimes et un pouvoir plus important donné aux douanes. « La loi a autorisé les opérations d'infiltration, qui permettent aux douaniers de réaliser des "coups d'achat". Cette méthode consiste à acheter des produits soupçonnés d'être contrefaits sans dévoiler son identité afin de vérifier s'il y a ou non un délit. » Pour Delphine Sarfati-Sobreira, le renforcement de la lutte contre la contrefaçon doit passer par davantage de contrôles aux douanes ainsi que la mise en place de peines plus dissuasives. Car, dans les faits, la peine pour détention de copies se limite généralement à une amende de quelques centaines d'euros. En parallèle des mesures étatiques, les entreprises tentent elles-mêmes de se prémunir. La maison Louis Vuitton s'est par exemple dotée d'une équipe dédiée à la gestion et à la protection des droits de la propriété intellectuelle. En 2010, elle a ainsi mené plus de 10 000 raids et 30 000 actions qui se sont traduits par la saisie de milliers de produits et le démantèlement de plusieurs réseaux. Dans un autre registre, le groupe Pernod Ricard a mis en place un système de QR code sur ses bouteilles de vins et spiritueux vendues en Chine afin de permettre aux clients d'authentifier le produit.

De nombreux dangers

Par leur vigilance, les consommateurs ont aussi un rôle à jouer dans la lutte contre la contrefaçon. Un coup d'œil à l'emballage peut parfois révéler des défauts d'impression ou des fautes d'orthographe, autant d'éléments symptomatiques des copies de grandes marques. « D'une manière générale, il faut toujours se demander si le produit qu'on achète se trouve bien au bon endroit. Lorsqu'on trouve un sac de luxe dans un marché ou des médicaments dans un bazar, on peut être sûr qu'ils ne sont pas authentiques », prévient la directrice générale de l'Unifab. Au-delà de nuire à l'activité économique,

UN MUSÉE BIEN PARTICULIER

Après plus de 60 ans d'existence, le musée de la Contrefaçon créé par l'Unifab reste toujours confidentiel. Situé au 16 rue de la Faisanderie, dans le XVI^e arrondissement de Paris, il présente des produits contrefaits exposés à côté de leurs homologues bien authentiques. « C'est une sorte d'inventaire à la Prévert de tout ce qui existe. On y trouve des produits de luxe comme du quotidien, et même une amphore romaine datant de l'Antiquité, preuve que la contrefaçon a toujours existé », témoigne Delphine Sarfati-Sobreira, directrice générale de l'Unifab. Le musée a également un volet pédagogique qui en apprend davantage sur l'origine géographique des produits ainsi que sur les techniques des faussaires et les manières de repérer les faux.

les produits de contrefaçon peuvent s'avérer dangereux. La présence de produits toxiques a notamment été avérée sur des jouets pour enfants, qui comportent aussi des risques d'ingestion avec le détachement de petites pièces. Le danger est également présent concernant les copies de pièces détachées, notamment dans l'automobile, souvent moins solides et dont les normes ne respectent pas les standards de qualité et de sécurité. Mais le secteur le plus exposé est celui des faux médicaments : pour Bernard Leroy, les faux sont responsables de 700 000 morts dans le monde. L'Afrique, où jusqu'à 70 % des médicaments peuvent être falsifiés, est particulièrement touchée. Vendus à l'unité dans la rue, ces comprimés proviennent souvent de Chine ou d'Inde, deux pays pourtant connus pour fabriquer légalement ce type de produits. « Cela n'empêche pas certaines personnes de se servir sur la chaîne de distribution pour fabriquer de nouveaux médicaments avec moins de principes actifs », explique le directeur de l'Iracm. Pour lutter contre cela, il tente avec son institut de faire avancer les lois. « Les peines pour contrefaçon sont très basses en Afrique. Au Sénégal, les trafiquants encourent au maximum 60 jours de prison. Notre travail consiste donc à sensibiliser les gouvernements et à mettre au point une législation qui tienne la route avec, par exemple, des peines égales au trafic de stupéfiants. » Pour l'heure, huit pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont convenu d'un texte qui doit être mis en place. Pour gagner la guerre de la contrefaçon, chaque bataille est primordiale. ■



EN CHIFFRES

27 millions d'articles contrefaits ont été saisis par les douanes européennes en 2018, pour une valeur estimée à 740 millions d'euros.

Parmi ces produits, **15 %** étaient des cigarettes, **14 %** des jouets, **9 %** des matériaux d'emballage, autant des étiquettes et des autocollants, et **8 %** étaient des vêtements.

Données de la Commission européenne.

3 questions à
Richard Yung
sénateur et président du CNAC

Comment le CNAC s'organise-t-il pour lutter contre la contrefaçon ? Le CNAC est un lieu de débat dans lequel pouvoirs publics et entreprises privées avancent ensemble pour tenter de faire reculer la contrefaçon. Nous fonctionnons en cinq groupes de travail qui se rencontrent plusieurs fois par an et chacun spécialisé

bordeaux. Il y a aussi des secteurs un peu plus confidentiels, mais qui n'en restent pas moins vulnérables à ce genre de pratiques. C'est le cas des obtentions végétales pour lesquelles la France délivre de nombreux certificats, ou encore des pièces détachées en automobile ou en aéronautique.

“ On fait rarement de la prison pour de la contrefaçon ”

sur un thème précis : sensibilisation et communication (campagnes de presse et d'affichage), coopération internationale, aspects normatifs et juridictionnels (formulation de propositions législatives), cybercontrefaçon et œuvres d'art.

Quels sont les secteurs les plus touchés ? La contrefaçon touche de très nombreux domaines de l'économie. En France, les marques de luxe sont particulièrement copiées, notamment en ce qui concerne la maroquinerie et les parfums. Les produits alimentaires sont également touchés, dont certains grands vins comme des

Comment Internet a-t-il joué sur le business de la contrefaçon ? Avec le commerce en ligne, il est beaucoup plus simple de vendre anonymement des produits contrefaits, d'autant que les pays d'origine des malfaiteurs ne sont pas toujours très coopératifs avec la justice nationale. De fait, ils ont compris que c'était moins risqué que d'aller braquer une banque puisqu'on fait rarement de la prison pour de la contrefaçon. En définitive, Internet a contribué à faire augmenter la contrefaçon et à rendre le travail de surveillance plus difficile.

De faux médicaments : un marché tout aussi lucratif, mais moins risqué pour les malfaiteurs que celui des stupéfiants.